

Le 13 décembre 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 21 décembre 2023 à 20h00

**A la Mairie de Chamant, Salle du Conseil Municipal, 1^{er} étage,
1 rue de l'Aunette – 60300 Chamant**

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

01. Désignation du secrétaire de séance
02. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 05 octobre 2023
03. Compte-rendu des décisions de Monsieur le Président et des délibérations du bureau communautaire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

04. Adoption de la Charte Réseau Investir Hauts-de-France avec NFI (Nord France Invest)
05. Adoption de la Charte du schéma directeur SREDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation)
06. Avis de l'EPCI sur la demande d'autorisation d'ouverture dominicale du magasin MAXIZOO à Chamant
07. Convention tripartite avec l'Office de Tourisme et la communauté de communes de l'Aire Cantilienne

ENFANCE JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

08. Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF
09. Renouvellement de la mise à disposition des locaux pour la halte-garderie itinérante
10. Renouvellement de la mise à disposition des locaux pour le Relais Petite Enfance

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

11. Avenant de prolongation pour le marché de collecte des PAV (verre)
12. Avenant de prolongation pour le marché de collecte des PAV (OM/Tri)
13. Formulation de l'avis de l'EPCI sur le projet PLU de la commune de Barbery

RESSOURCES HUMAINES

14. Actualisation du règlement d'utilisation des véhicules de la CCSSO

FINANCES

15. Budget principal supplémentaire avec reprise du résultat 2022
16. Budget annexe supplémentaire REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) avec reprise du résultat 2022
17. Budget annexe supplémentaire SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) avec reprise du résultat 2022
18. Ajustement des Autorisations de Programme/Crédits de paiement
19. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024
20. Passage en M57 au 1^{er} janvier 2024
21. Révision des amortissements consécutivement au passage en M57

QUESTIONS ÉCRITES / ORALES



Guillaume MARÉCHAL
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines